



# Réunion du groupe de travail Critères MAEC Bas-Normands

11/07/14



# MAEC SPE

(dominante élevage)

Propositions intégrant 2 niveaux :

- Ex signataires SFEI avec poursuite de la démarche d'évolution
  - 12 % de maïs dans la SFP
  - 75 % d'herbe dans la SAU
- Cohérence vis-à-vis de l'ex SFEI
  - 18 % de maïs dans la SFP
  - 70 % d'herbe dans la SAU



## Ferme 1

**Initial**  
107,50 ha avec  
69,50 ha en herbe  
(64,5 % SAU, 76,8 % SFP)  
21 ha en maïs (23,3 % SFP)  
17 ha en céréales

### MAE SFEI

106,82 ha avec  
81,25 ha en herbe (76 % SAU, 82 % SFP)  
17,73 ha en maïs (17,9 % SFP)  
7,88 ha

### MAEC (70 %/18 %)

106,82 ha avec  
74,77 ha en herbe (+ 7,6 %) - 82 % SFP  
16,41 ha en maïs (- 21,85 %)  
15,64 ha (- 8 %)

### MAEC (75 %/12 %)

106,82 ha avec  
80,11 ha en herbe (+ 15,26 %) - 88 % SFP  
10,92 ha en maïs (- 48 %)  
15,79 ha (7,1 %)



## Ferme 2

Initial  
90 ha avec  
62 ha en herbe  
(68 % SAU, 86 % SFP)  
10 ha en maïs (13,8 % SFP)  
18 ha en céréales

### MAE SFEI

90 ha avec  
62 ha en herbe (68 % SAU, 86 % SFP)  
10 ha en maïs (13,8 % SFP)  
18 ha en céréales

### MAEC (70 %/18 %)

90 ha avec  
63 ha en herbe (+ 1,61 %) – 82 % SFP  
13,83 ha en maïs (+ 38,30 %)  
15,64 ha (- 13,11 %)

### MAEC (75 %/12 %)

90 ha avec  
67,5 ha en herbe (+ 8,9 %) – 88 % SFP  
9,2 ha en maïs (- 8 %)  
13,30 ha (- 26,1 %)



# MAEC SPE

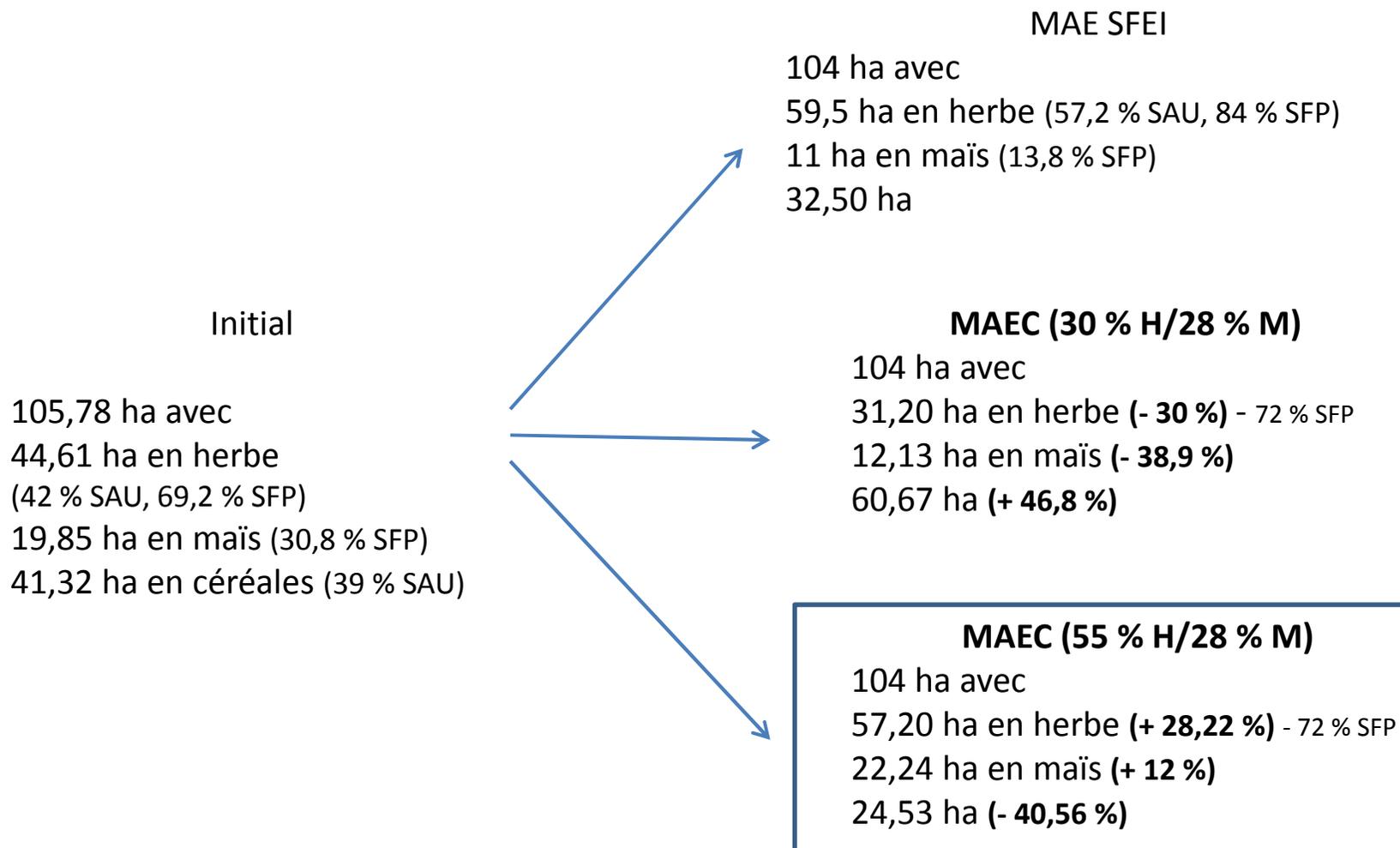
(dominante cultures)

Proposition intégrant 2 niveaux :

- Maintien de pratiques
  - 28 % de maïs dans la SFP
  - 30 % d'herbe dans la SAU
- Changement de pratiques
  - 28 % de maïs dans la SFP
  - 55 % d'herbe dans la SAU
- Cohérence avec la MAEC système grandes cultures (< 30 % Herbe)



## Ferme 3





# Fertilisation

La balance azotée n'est pas suffisante (raisonnement par rapport à la méthode des bilans)

Risque d'incompatibilité entre fertilisation et usage des pesticides

Cohérence avec « l'enjeu eau »

## Proposition:

30 U de N sur prairies,  
100 U de N sur céréales d'automne,  
60 U de N sur céréales de printemps,  
0 U de N sur maïs, betteraves, ...



# Phytoprotecteur

IFT culture ou Système de Culture ?

Propositions :

- Prendre l'IFT culture afin de ne pas jouer sur l'effet de dilution par les prairies.
- Utiliser l'IFT régional, 1,5 en herbicide et 3 hors herbicide à l'échelle de la culture
- Interdiction du désherbage chimique des prairies
- Interdiction de destruction chimique des couverts

Retour des insecticides sur cultures : quelle cohérence avec le plan apicole ?

- Interdiction de l'usage d'insecticides



# Concentrés

- Objectif d'autonomie alimentaire
- Lors de notre étude, nous avons pu constater que seuls 2 agriculteurs dépassaient la limite des 800 Kg de concentrés achetés par UGB avant contractualisation

Proposition :

- Pour les bovins, 12 % de maïs dans la SFP = 450 kg de concentrés achetés par UGB
- 18 % de maïs dans la SFP = 600 kg de concentrés achetés par UGB